

## **ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT – ALSH : REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT**

### **ACCUEIL MATIN & SOIR (PERISCOLAIRE) – ECOLE DU BOURG**

**Public accueilli** : l'ALSH accueille les enfants à partir de leur entrée en maternelle jusqu'au CM2. Ils peuvent ensuite fréquenter l'Accueil Jeunes.

**Horaires d'ouverture** : le centre social assure l'accueil des enfants de 7h20 à 8h20 puis de 17h à 18h30 (après la garderie municipale proposée de 16h à 17h).

**Espace d'accueil** : les enfants de 3 à 6 ans sont accueillis dans un espace dédié au sein de l'école maternelle. Les plus grands sont accueillis à La Cabane aux Loisirs et disposent de locaux dédiés au sein de l'école primaire (préau et salle d'activité).

**Inscription** : pour pouvoir fréquenter l'ALSH, la transmission d'un dossier d'inscription complet est obligatoire. Pour être complet, votre dossier doit contenir :

- Fiche de liaison remplie
- Copie de l'attestation d'assurance
- Copie du carnet de santé (double page « vaccinations »)
- Attestation de quotient familial CAF ou MSA

**Sans dossier complet, votre enfant ne pourra être accueilli dans notre association.**

Une fois le dossier d'inscription complet fourni, la fréquentation du périscolaire (matin et soir des jours d'école) n'est pas soumise à une inscription préalable. Vous devez simplement signaler en début d'année si votre enfant sera utilisateur ou non de ce service.

**Facturation** : la facturation est établie à la demi-heure, sur la base de l'enregistrement des arrivées et départs établis par les animateurs.rices. Elle est calculée en fonction de votre quotient familial (délivré par la CAF ou la MSA).

<b>ACCUEIL MATIN ET SOIR (PERISCOLAIRE)</b>							
<i>Quotient familial</i>	0 - 750	751 - 1000	1001 - 1250	1251 - 1500	1501 - 1750	1751 - 2000	<i>Sup à 2001</i>
Demi-heure*	0,90 €	1,00 €	1,10 €	1,20 €	1,30 €	1,40 €	1,50 €
*La tarification d'accueil périscolaire se fait à la demi-heure, sur la base de l'enregistrement des arrivées et départs, réalisé par les animateurs.rices (7h20 - 7h50 / 7h50 - 8h20 le matin puis 17h00 - 17h30 / 17h30 - 18h / 18h - 18h30)							